

Liste des Emplacements réservés

ER 1 Quartier la Bruyère. Parcelles 375 et 376. Extension du cimetière. 3000m².

3.1 - Documents graphiques - PLAN de ZONAGE

ech : 1/5000e.

Ensemble de la Commune

PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION du PLAN d'OCCUPATION des SOLS

Commune de St FLORENT sur AUZONNET

Département du Gard

- UA — Zone à caractère central dense
- UB — Zone à caractère central peu dense
- UC — Zone à caractère aéré en ordre discontinu
- Uac — Zone d'activité
- A — Zone agricole de richesse des sols
- N — Zone naturelle, à préserver
- Emplacement Réservé
- Zone inondable de l'Auzonnet
- Zone susceptible d'affaissement ayant été affectée par des travaux miniers (études de sol nécessaires).
- Zone d'effondrement, inconstructible affectée par des travaux miniers ou par des terrils
- Zone inconstructible en bordure des ruisseaux
- Zone inconstructible autour de la station d'épuration

Approuvé par délibération du Conseil Municipal
en date du : 14 JUIN 2006
Le Maire,
Henri MARCHON

PROCEDURE	prescription	délibération arrêtant le projet	publication	approbation	
élaboration du POS	21/12/1983	13/05/1987	17/11/1987	14/09/1988	
1ère modification	01/01/1999			non approuvée	
1ère révision élaboration du PLU	12/06/2001	24/06/2004		11/03/2006	